

## ARGENT DANS VOS POCHEs

# Quel est le meilleur moment pour vendre nos actions en Bourse ?



**DANIEL GERMAIN**

Mercredi, 1 septembre 2021 00:00

MISE À JOUR Mercredi, 1 septembre 2021 00:00

**On ne pourra pas dire que la Bourse est venue assombrir nos vacances. Mine de rien, les marchés ont poursuivi tout l'été la course aux records.**

• À lire aussi: **Investissement Québec acquiert des titres de mdf commerce pour 23 M\$**

L'indice S&P 500 de la Bourse américaine a gagné 8 % depuis le 21 juin. Le marché canadien, dans son ensemble, a progressé de 3 %.

Que disait-on déjà à propos des entreprises du GAFAM, avant de partir en camping ? « Outrageusement surévaluées ». Et pourtant... L'action de Microsoft a grimpé de 17 % durant l'été ; Google : 15,7 % ; Apple : 17,5 % ; Facebook : 14,8 %. Seule Amazon a reculé, d'un petit 1 %. Ça, c'était à la clôture, lundi.

Cette situation nous ramène à la sempiternelle question : quand faut-il vendre ?

### Que font les pros ?

Le dilemme se pose moins pour l'investisseur « passif indiciel » que pour celui qui sélectionne des titres individuels.

La décision de se départir d'une action d'entreprise s'appuie sur des critères semblables à ceux qui nous ont amenés à l'acheter, ce qui peut être aussi simple que compliqué, selon la grille utilisée : son « ressenti » et l'humeur ambiante ou des indicateurs financiers. (Ils ne donnent pas le même résultat.)

J'ai demandé à Pierre-Olivier Langevin, gestionnaire de portefeuille chez Medici. Cette firme investit dans une vingtaine d'entreprises au Canada et aux États-Unis. Elle recherche des sociétés avec un avantage concurrentiel durable, une gouvernance irréprochable et une capacité à générer des profits dans tous les contextes économiques.

« Le marché actuel n'est pas évident », convient le gestionnaire de portefeuille. Traduction : les occasions d'investir ne courent pas les rues, tout est cher. « En ce moment, on est plus "vendeurs" qu'"acheteurs" », concède-t-il.

Quand Pierre-Olivier Langevin se dit « vendeur », ça ne signifie pas qu'il liquide tout pour se mettre sur les lignes de côté en attente du prochain *krach*. Ça veut dire qu'il réduit ses positions, sensiblement.

### Quatre critères

Alors, qu'est-ce qui amène Pierre-Olivier Langevin et ses collègues (ils débattent en comité) à vendre un titre ?

1- Une erreur au départ. Mauvaise évaluation de l'équipe à la tête de l'entreprise ou de sa stratégie, interprétation erronée des chiffres... ça arrive même aux pros.

2- La thèse d'investissement ne tient plus en raison d'un bouleversement. D'autres parleraient de changements dans les « fondamentaux ». Imaginez du personnel de direction compétent et chevronné, un plan éprouvé, des profits qui coulent comme de l'eau, un avantage concurrentiel presque insurmontable, quand soudainement... une pandémie vient presque anéantir votre marché.

3- L'arbitrage. Quand le gestionnaire croit qu'une entreprise qu'il ne détient pas dans son portefeuille connaîtra une meilleure performance qu'une autre qu'il possède déjà. Il déplace une partie de ses billes.

4- L'évaluation. De quelle manière le prix actuel de l'action reflète la valeur de la société (présente et future). Cette valeur est exprimée dans ce qu'on appelle le ratio « cours/bénéfice ». Pour tout le marché boursier, cet indicateur est très élevé aujourd'hui, mais le contexte est particulier. Les bas taux d'intérêt favorisent une surévaluation des actions.

C'est ce qui a amené la firme de gestion privée à réduire ses positions dans quelques-uns de ses titres fétiches, mais un peu.

### **Des ordres de vente**

Afin de conserver l'essentiel de leur profit, beaucoup d'investisseurs autonomes ont programmé ce qu'on appelle des « ordres de vente stop ». Quand le prix d'un titre baisse jusqu'à un certain niveau, la vente est déclenchée automatiquement. Toutes les plateformes de courtage offrent cette possibilité qui permet de contenir les pertes.

« Nous sommes contre ça. Il y a quelques années, un de nos clients a insisté pour qu'on mette en place des ordres de vente stop, et en fin de compte, ses rendements ont toujours été moins bons que ceux des autres clients », affirme Pierre-Olivier Langevin.

En fait, quand une action baisse, l'investisseur se demande si ce n'est pas l'occasion d'en acheter plus.

### **L'investissement autonome**

« Si j'avais seulement 10 heures à consacrer chaque semaine à l'investissement, l'essentiel de mon portefeuille serait en FNB indiciels auxquels je grefferais cinq titres d'entreprises, affirme le gestionnaire. Pour investir dans cinq entreprises, on doit en suivre au moins 10. Ça prend du temps. »

---

**À VOIR AUSSI...**